

**Sujet :** Déclaration IOTA - Création résidence hôtelière à Orléans-sud - Accord tacite

**De :** robot-gunenv.csmdou@developpement-durable.gouv.fr

**Date :** 16/02/2023 à 08:46

**Pour :** romain.wais@capwestresidence.fr



Ceci est une correspondance générée par l'administration en charge du dossier visé en objet, via l'application Guichet Unique Numérique

A la suite du dépôt du dossier de déclaration IOTA dont les données de référence sont précisées en partie 2, vous êtes informé qu'aucune opposition à votre déclaration ne sera prise par l'administration.

En conséquence, vous êtes autorisé à démarrer votre opération à compter de la date mentionnée dans le dernier récépissé de déclaration, disponible en partie 4.

Ceci met fin à la procédure.

### **Partie 1 : administration en charge du dossier**

Administration en charge du dossier : DDT 45 - SEEF - Pôle gestion et protection des milieux aquatiques

Agent : CLERMONTEL Alexis

Courriel de contact : alexis.clermontel@loiret.gouv.fr

### **Partie 2 : données de référence de l'AIOT**

Résidence hôtelière Orléans-sud

rue des Montées

45100 Orléans

La date de l'accusé de réception du dossier déposé est : 22/12/2022

Le numéro d'AIOT est : 0100011258

### **Partie 3 : pour le bon déroulement du contrôle , vous êtes invités à prendre connaissance des informations complémentaires suivantes**

Aucune information complémentaire. Cette correspondance vous informe sur l'état d'avancement de la procédure d'instruction de la demande du porteur de projet.

### **Partie 4 : documents téléchargeables**

Veuillez consulter les pièces jointes en cliquant sur ce [lien](#)

Bien cordialement,

*Pour tout renseignement relatif à cette correspondance ou à l'instruction de votre dossier, ne répondez pas à ce mail, mais écrivez à : [alexis.clermontel@loiret.gouv.fr](mailto:alexis.clermontel@loiret.gouv.fr)*